

Inscriptions à la restauration et aux activités périscolaires 2023 - 2024



GUIDE D'UTILISATION

Jusqu'au 31 août, effectuez en ligne la mise à jour
de votre dossier famille et réservez les activités de vos enfants
depuis le site de la ville.



Avant connexion :

➡ Avant de vous connecter sur votre espace familles, nous vous invitons à scanner ou photographier via votre téléphone portable les documents suivants :

La transmission des documents s'effectue :

✚ Pour les familles locataires ou propriétaires :

- ✓ En ligne par l'intermédiaire de « l'Espace Familles » au moment de la mise à jour du « dossier famille »,
- ✓ Sur place en déposant aux agents d'accueil de la Mairie ou dans la boîte aux lettres de l'hôtel de Ville, une enveloppe fermée contenant les copies des documents justificatifs et portant les mentions suivantes : « Service scolaire, le nom et le prénom des enfants concernés ainsi que leur école).

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

La liste des documents à fournir est la suivante :

Pour les parents en activité professionnelle salariée :

- La dernière fiche de paie des deux parents ;
- L'avis d'imposition N-1 : commun aux deux parents si mariés ou pacsés, de chaque parent si concubinage, du parent isolé si vous vivez seul avec vos enfants à charge,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois :
Pour les locataires ou les propriétaires : une attestation de paiement CAF (Pour les familles non allocataires CAF : une attestation d'assurance habitation).

Pour les parents en recherche d'emploi :

- La dernière attestation pôle emploi ;
- L'avis d'imposition N-1 : commun aux deux parents si mariés ou pacsés, de chaque parent si concubinage, du parent isolé si vous vivez seul avec vos enfants à charge ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois :
Pour les locataires ou les propriétaires : une attestation de paiement CAF (Pour les familles non allocataires CAF : une attestation d'assurance habitation).

✚ Pour les hébergés :

- ✓ Sur place auprès des agents du service des affaires scolaires en présence de l'hébergeant.

Documents à fournir :

- une attestation sur l'honneur dûment renseignée (à télécharger sur le site internet de la Ville) ;
- La photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant ;
- 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant : quittance de loyer, attestation de paiement CAF, attestation d'assurance logement, facture de téléphone fixe, d'abonnement internet, de gaz, d'électricité ou d'eau ;
- 1 justificatif de domiciliation de l'hébergé de moins de 3 mois : attestation CAF ou attestation de sécurité sociale ou attestation d'assurance habitation comportant le nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant.

Attention : à défaut de transmission de ces documents au service scolaire dans les délais impartis, la facturation sera établie au tarif maximum.

- ➔ Pour compléter votre dossier famille, munissez-vous :
- de votre numéro d’allocataire CAF (si vous en possédez un).

Connexion au dossier famille

➔ Rendez-vous sur le site de la Ville www.livry-gargan.fr rubrique «Espace familles».

Sur la Page d’accueil de l’Espace familles dans le cadre

« actualisation du dossier famille » cliquez sur **Mise à jour du dossier famille**

ACTUALISATION DU DOSSIER FAMILLE

Mise à jour du Dossier Famille 

Toute modification de votre dossier famille après actualisation doit être effectuée en mairie au service scolaire

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe présents sur votre dernière facture puis cliquez sur « **me connecter** ».


Si vous ne possédez pas de codes d’accès, cliquez sur le lien « **renvoi des identifiants** ».

Mon identifiant * 

LIV0010195A

Mon mot de passe * 

..... 

Renvoi des identifiants 

Retour

Me connecter 

Mise à jour des informations concernant les responsables des enfants

→ Vérifiez et mettez à jour les informations vous concernant puis cliquez sur « suivant »
Les champs suivants sont obligatoires et doivent être renseignés

Téléphone **

01 02 03 04 05

Portable **

06 12 12 12 12

Email *

mail.obligatoire@renseignements.fr

Catégorie professionnelle *

EMPLOYE

Si vous souhaitez recevoir des informations sur l'ensemble des évènements proposés par la Ville et ses partenaires qui concernent votre enfant cochez la case suivante :

Autre(s)

Responsable 1 : Je donne mon accord pour l'utilisation de mon adresse mail et de mon numéro de téléphone pour recevoir des informations émanant de la Ville et de ses partenaires.




→ Droit à l'image :

Cochez la case « oui » ou « non » afin d'autoriser l'utilisation de l'image de votre enfant puis cliquez sur le bouton « suivant ».

Droit à l'image

Autorisez-vous cette utilisation pour la famille? *

Oui Non 

Mise à jour des informations concernant les enfants

→ Cliquez sur le bouton « Sélectionner » afin d'actualiser les informations concernant chacun de vos enfants.

Enfants du foyer

Nom	Prénom	Naissance	Sexe	Fiche Sanitaire
TESTTEAMNET	filis	Né le 01/12/2010	M	

Sélectionner

Numéro d'allocataire CAF

→ Si vous êtes allocataire CAF, indiquez votre numéro d'allocataire.

CAFPRO

Êtes-vous allocataire CAF ou MSA ?

Allocataire CAF ou MSA

© TEST MARION

N° allocataire CAF ou MSA : *



7535204

Pièces justificatives

→ Joignez toutes vos pièces justificatives. Elles sont listées dans la rubrique « avant connexion » de ce guide (Le format photo est accepté).



RAPPEL : Les pièces justificatives servent au calcul du quotient et permettent d'ajuster la tarification aux ressources du foyer. A défaut de transmission au plus tard le 31 août, votre facturation sera établie au tarif maximum.

Récapitulatif et validation du règlement intérieur

→ Un récapitulatif de toutes les informations saisies vous est présenté. Cocher la case « **acceptation du règlement intérieur** » situé en bas de page puis « **valider** » pour terminer la mise à jour.

Règlement intérieur



Acceptation du règlement intérieur *

Retour

Accueil

Valider



ÉTAPE 2 du 10 juillet au 31 août 2023

Réservation des activités

Après avoir actualisé votre dossier famille, nous vous invitons à réserver les activités de vos enfants : restauration, étude, accueil périscolaire du matin et/ou du soir et accueil de loisirs du mercredi.

Aucune réservation ne peut être réalisée tant que votre dossier famille n'est pas mis à jour (Étape 1).

L'accès aux activités péri et extrascolaires (à l'exception de l'étude) est réservé en priorité aux familles dont les 2 parents travaillent. L'accès à la restauration scolaire est limité à deux jours pour les familles dont au moins un des deux parents ne travaille pas.

Les réservations peuvent se faire à l'année (à l'exception des réservations pour les accueils de loisirs qui fonctionnent par période) ou au fur et à mesure des besoins.

Les réservations et les annulations peuvent s'opérer au plus tard la veille pour le lendemain.

Comment réserver ?

➔ Rendez-vous sur la page d'accueil de votre « Espace familles », dans le cadre **Mes demandes enfance-école (+ de 3 ans)**

Organisation de la semaine scolaire et périscolaire

	7h30	8h30	12h	14h	16h30	18h	18h30
Lun	Accueil matin	Classe	Restauration scolaire	Classe	Accueil soir maternelle		
						Etude	Accueil soir élémentaire
Mar	Accueil matin	Classe	Restauration scolaire	Classe	Accueil soir maternelle		
						Etude	Accueil soir élémentaire
Mer	Accueil de loisirs						
Jeu	Accueil matin	Classe	Restauration scolaire	Classe	Accueil soir maternelle		
						Etude	Accueil soir élémentaire
Ven	Accueil matin	Classe	Restauration scolaire	Classe	Accueil soir maternelle		
						Etude	Accueil soir élémentaire

Tarifs journaliers par activité pour l'année scolaire 2023/2024

TRANCHE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN	ÉTUDE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN ÉLÉMENTAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN MATERNELLE	RESTAURATION	ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES
1	1,32 €	1,77 €	0,62 €	2,25 €	1,04 €	3,30 €
2	1,33 €	1,79 €	0,63 €	2,27 €	1,06 €	3,40 €
3	1,37 €	1,82 €	0,65 €	2,31 €	1,08 €	3,46 €
4	1,39 €	1,90 €	0,68 €	2,35 €	1,30 €	3,83 €
5	1,45 €	2,05 €	0,71 €	2,46 €	1,61 €	4,46 €
6	1,51 €	2,17 €	0,73 €	2,57 €	1,91 €	5,03 €
7	1,55 €	2,30 €	0,78 €	2,64 €	2,15 €	5,54 €
8	1,63 €	2,39 €	0,84 €	2,78 €	2,50 €	6,39 €
9	1,73 €	2,46 €	0,88 €	2,97 €	2,93 €	7,57 €
10	1,82 €	2,51 €	0,91 €	3,10 €	3,35 €	8,66 €
11	1,87 €	2,57 €	0,94 €	3,20 €	3,76 €	9,70 €
12	1,98 €	2,75 €	0,98 €	3,37 €	4,41 €	10,79 €
13	2,08 €	2,94 €	1,06 €	3,53 €	4,75 €	11,83 €
14	2,35 €	3,25 €	1,28 €	4,00 €	5,17 €	12,88 €
15	2,71 €	3,71 €	1,33 €	4,63 €	5,94 €	14,23 €

La facturation mensuelle est établie selon les activités réservées par les familles.

Il est fixé une pénalité toutes tranches confondues, pour les familles qui ne réalisent pas les démarches obligatoires et préalables à l'accueil de leur enfant dans les activités péri et extrascolaires (restauration, accueil du matin et du soir, étude, accueil de loisirs le mercredi et les vacances).

Cette pénalité concerne les familles qui :

- ne procèdent pas à la mise à jour de leur dossier famille (opération à réaliser avant le 31 août de chaque année)
- ne réservent pas les activités de leur enfant dans les délais impartis (réservation obligatoire au plus tard la veille pour le lendemain).

➔ Tarifs majorés par activité :

TRANCHE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN	ÉTUDE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN ÉLÉMENTAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN MATERNELLE	RESTAURATION	ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES
Majoration toutes tranches	4,07 €	5,57 €	1,99 €	6,95 €	8,90 €	21,34 €

➔ SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

espace_familles@livry-gargan.fr - Tél. 01 41 70 88 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Le lundi de 13h30 à 17h, les mardis, mercredis, vendredis de 8h30 à 11h30
Et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 17h,
le samedi de 8h30 à 12h.**

➔ TARIFS

Simulez votre quotient familial sur le site de la Ville.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand - B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cedex